

DEVENIR FORMATEUR EN PREVENTION DES RISQUES CHIMIQUES

(Code FF1530)

DOSSIER DE CANDIDATURE

A compléter et à retourner dans les meilleurs délais à :

Farah ADKHIR

Département formation de l'INRS

65, Boulevard Richard Lenoir

E-mail : secretariat.forp@inrs.fr

Le candidat

Civilité :

Nom :

Prénom :

Téléphone professionnel:

E-mail professionnel:

Fonction :

Autre Fonction (précisez):

L'entreprise dans laquelle travaille le candidat

Raison sociale :

Adresse :

Secteur d'activité :

A :

le :

Signature

Critère 1: Expérience de formation

- *Le candidat justifie d'une expérience en formation d'adultes (conception et animation de formations) ou a suivi une formation de formateur.*

Cette expérience permet de témoigner de la capacité à:

- *Construire le déroulé d'une action de formation.*
- *Construire une séquence de formation en fonction d'un public défini.*
- *Réaliser et animer une séquence de formation adaptée à un public.*
- *Evaluer les acquis de la formation.*

- *Le candidat justifie du déploiement de formations à la prévention des risques chimiques*

Avez-vous une expérience en formation d'adultes ?

Oui

Non

Combien d'année d'expérience en formation d'adultes avez-vous ?

Merci de fournir votre ou vos attestation(s) d'expériences de formation

La ou les attestation(s) du ou des responsables de l'organisme ou de la ou des structure(s) concernée(s) atteste(nt) sur l'honneur que le candidat justifie d'une expérience professionnelle en formation, de X heures sur une période définie.

Le nombre d'heures et les périodes doivent être précisées.

Pour être valable l'attestation doit être signée manuellement et tamponnée par l'organisme.

Fournir un ou plusieurs fichiers avec une extension (.pdf, .jpeg, .png) - Max 5 fichiers.

Avez-vous suivi une formation de formateur ?

Oui

Non

Merci de fournir votre ou vos attestation(s) de formation

Fournir un ou plusieurs fichiers avec une extension (.pdf, .jpeg, .png) - Max 3 fichiers.

Avez-vous déployé des formations à la prévention des risques chimiques?

Oui

Non

Critère 2: Expérience en prévention des risques chimiques

Le candidat justifie d'une expérience en prévention des risques chimiques ou a suivi avec succès le cursus de l'INRS composé des formations: C@1501 "Acquérir les notions de base sur les produits chimiques", C@1502 "Évaluer les risques liés aux agents chimiques", et CC1503 "Prévenir les risques liés aux agents chimiques".

Cette expérience permet de témoigner de la capacité à:

- Énoncer les principales exigences de la réglementation concernant le risque chimique et CMR
- Employer les sources utiles pour assurer une veille réglementaire sur la prévention des risques chimiques et CMR

- Repérer la présence de produits dangereux, d'émissions dangereuses dans l'entreprise
- Caractériser le risque chimique et CMR
- Analyser les risques chimiques dans les situations de travail
- Proposer et mettre en œuvre différentes méthodes et outils d'évaluation du risque chimique
- Elaborer une démarche de prévention des risques chimiques

Avez-vous une expérience en prévention des risques chimiques ?

Oui

Non

Décrivez cette expérience en quelques lignes.

Cette expérience doit permettre de témoigner de la connaissance du cadre réglementaire de la prévention des risques chimiques et CMR et de la maîtrise de la démarche de prévention des risques chimiques (repérer, caractériser, analyser le risque chimique, proposer des actions de prévention).

Justifiez de cette expérience aux moyens d'attestations.

La ou les attestation(s) du ou des responsables de l'organisme ou de la ou des structure(s) concernée(s) atteste(nt) sur l'honneur que le candidat justifie d'une expérience professionnelle en prévention des risques chimiques sur une période définie.

Les périodes doivent être précisées.

Pour être valable l'attestation doit être signée manuellement et tamponnée par l'organisme.

**Avez-vous suivi le cursus (C@1503) ou l'ensemble des trois formations:
C@1501; C@1502; CC1503 ?**

Oui

Non

Merci de fournir votre ou vos attestation(s) de formation.

Avoir suivi le cursus (C@1503) ou l'ensemble des trois formations: C@1501; C@1502; CC1503, peut servir de prérequis en prévention du risque chimique. Merci de fournir les attestations de formations correspondantes. (max 3 fichiers)

Projet professionnel en rapport avec la formation demandée

Décrire le cadre dans lequel vous prévoyez de mettre en œuvre la formation de formateur à la prévention des risques chimiques